

BOURGES le mag +

d'informations de la communauté d'agglomération

30
SEPTEMBRE 2018
www.bourgesplus.fr

Enseignement supérieur
et Bourges Plus,
un partenariat gagnant

P 10/13

GRAND FORMAT



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE



P 4 à 7
ECHOS D'AGGLO :
l'actu de vos communes



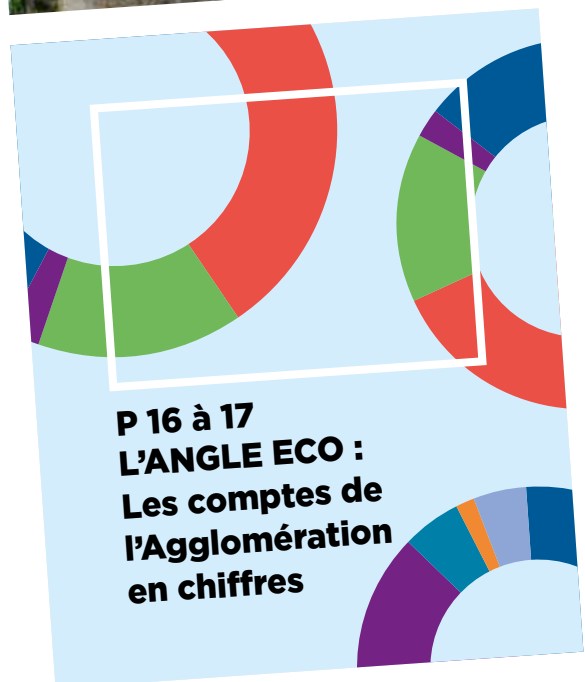
P 10 à 13
GRAND FORMAT :
Enseignement supérieur
et Bourges Plus,
un partenariat gagnant



P 14 à 15
REFLETS D'AGGLO :
Morthomiers



P 8 à 9
ENVIRONNEMENT :
Plan Climat-
Air-Energie
Territorial



P 16 à 17
L'ANGLE ECO :
Les comptes de
l'Agglomération
en chiffres

WEBTV

Suivez en direct le prochain
conseil communautaire : 5 novembre 2018
à partir de 18h sur www.bourges-plus.fr

BOURGES+ LE MAG • Septembre 2018 • N° 30

Directeur de la publication : Pascal Blanc • **N° ISSN :** 1763-9476 dépôt légal : à parution
Photos : Bourges Plus / Communes Bourges Plus / Fotolia.com / Eric Legouhy • **Conception/Infographie :**
Noémie Leonard • **Rédaction :** Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Maryline Prévost • **Impression :**
La Touraine Rotos Vincent • **Tirage :** 55 500 exemplaires • **Diffusion :** Médiapost • **Edité par :**
la Communauté d'agglomération Bourges Plus, 23-31 boulevard Foch / 18000 Bourges / Magazine
imprimé sur papier PÉFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.



Offrir des formations supérieures de qualité pour nos jeunes : une priorité pour notre agglomération

L'enseignement supérieur est au cœur de notre stratégie territoriale.

Il occupe une place essentielle dans le développement et l'attractivité de notre agglomération.

Nous voulons permettre aux jeunes de l'agglomération de pouvoir poursuivre leurs études après le baccalauréat sur notre territoire avec la présence de filières d'enseignement supérieur ou de formations post-bac nombreuses et variées, longues ou courtes.

L'ouverture pour cette rentrée universitaire 2018 d'une filière Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) au sein du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Bourges (CREPS) est une excellente nouvelle pour notre territoire et pour nos jeunes.

Le CREPS de Bourges est le premier CREPS de France à accueillir une filière de STAPS avec une licence complète.

Pour cette première rentrée universitaire au CREPS de Bourges, soixante étudiants seront accueillis. Ils seront cent vingt l'an prochain et à terme près de trois cents au sein de cette structure de formation.

Cette implantation est le fruit d'un partenariat efficace avec l'Université d'Orléans, le CREPS de Bourges et la Région Centre-Val-de-Loire.

Sur les enjeux universitaires, nous devons être unis et forces de propositions pour obtenir de nouvelles filières sur notre territoire.

Je souhaite une bonne rentrée universitaire aux 4 329 étudiants ainsi qu'aux chercheurs, enseignants et personnels des établissements d'enseignement supérieur.

Pascal Blanc

Président de Bourges Plus
Maire de Bourges



La Chapelle Saint-Ursin

Vigne culturelle

Autrefois riche d'un vignoble de plus de 100 hectares, La Chapelle ne possède plus qu'une petite vigne... communale dont la plantation a été autorisée par le ministère de la Culture ! Histoire de perpétuer la tradition des vendanges et de sa fête annuelle, organisée par le comité des fêtes et l'association « *PROPACHAPE* », gestionnaire de la vigne. La fête des vendanges 2018 a eu lieu il y a quelques jours, dimanche 23 septembre. La bernache y a coulé à flots sucrés et joyeux!

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



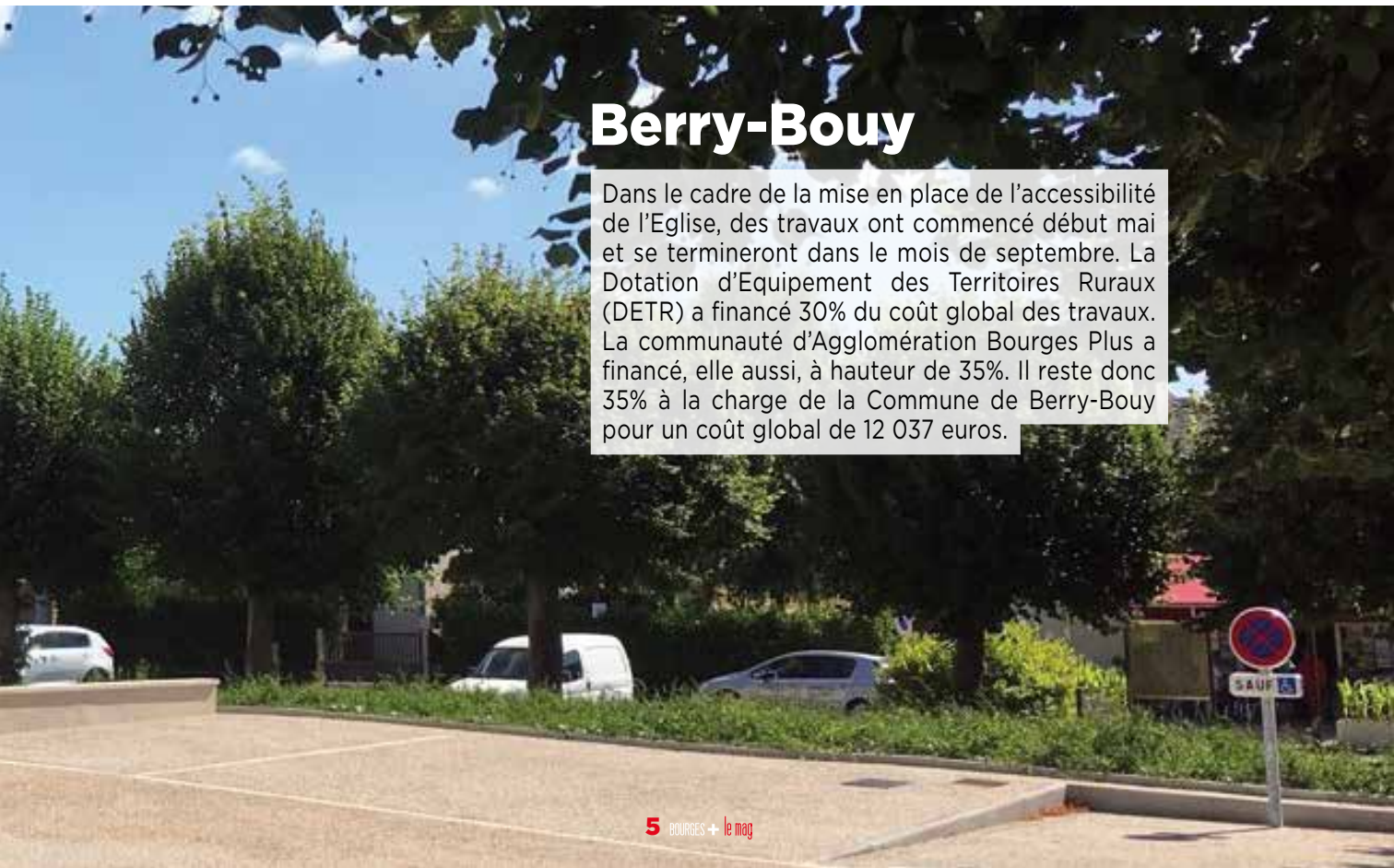


L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Berry-Bouy

Dans le cadre de la mise en place de l'accessibilité de l'Eglise, des travaux ont commencé début mai et se termineront dans le mois de septembre. La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a financé 30% du coût global des travaux. La communauté d'Agglomération Bourges Plus a financé, elle aussi, à hauteur de 35%. Il reste donc 35% à la charge de la Commune de Berry-Bouy pour un coût global de 12 037 euros.



Saint-Doulchard

5^e salon du livre au Domaine de Varye

Le 5^e salon du livre aura lieu samedi 13 octobre et dimanche 14 octobre. Ce salon, en partenariat avec Cultura, accueille 35 auteurs dont Carbone, Thierry Berlanda, Bernard Capo et Jean-Pierre Ferrère. Outre les rencontres avec les auteurs, deux conférences sont proposées, le samedi de 17 heures à 18 heures, « L'énergie des arbres » par Patrice Bouchardon et le dimanche de 15 heures à 16 heures, « Les pensées et les manipulations mentales » par Christel Petitcollin.

Une nouveauté cette année : le Prix de la Presse sera décerné à Caroline Langlade pour « Sorties de secours » (éditions Robert Laffont) en partenariat avec le Club de la Presse Centre Val de Loire.

Domaine de Varye, entrée libre. Samedi de 14h à 19h, dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO

Saint-Germain-du-Puy

La piscine municipale en rénovation

Un des équipements phares de l'agglomération, la piscine municipale de Saint-Germain-du-Puy, est actuellement en rénovation. Les travaux nécessitent sa fermeture après la saison estivale. Le public pourra à nouveau profiter des bassins germinois à compter du 22 octobre.



Plaimpied-Givaudins

L'inauguration de l'extension des bâtiments, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire s'est déroulée le 29 mai dernier en présence de Thierry Chatelin, président de la CAF, d'Alain Mazé, vice-président de Bourges Plus, de Mireille Pascaud, adjointe de l'inspecteur académique et de Stéphane Garcia, Maire de St-Just. Grâce à cette réalisation, nos enfants et le personnel communal bénéficient de nouveaux locaux plus fonctionnels et spacieux qui s'intègrent harmonieusement au sein du groupe scolaire.

Ce projet a reçu le soutien financier de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et de Bourges Plus.

L'ACTU DE VOS COMMUNES

ÉCHOS D'AGGLO



Marmagne

Un accueil périscolaire isolé, accessible et plus fonctionnel

Depuis deux ans, la municipalité s'est engagée dans une restructuration complète de l'accueil périscolaire. Ainsi, les menuiseries de l'ensemble du rez-de-chaussée ont été changées afin d'améliorer l'isolation et le confort. En parallèle, des travaux importants de mise en accessibilité, incluant la réalisation d'une rampe d'accès et la mise aux normes des sanitaires, ont été réalisés.

Une nouvelle phase de travaux s'est terminée en juin 2018 sous la direction de l'architecte Franck Aupic. Elle concerne l'isolation, l'aménagement des combles et la réfection de la toiture.

Ces travaux de restructuration et de réaménagement ont pour objectif d'accroître la surface de l'accueil périscolaire, de garantir son accessibilité à tous et d'assurer une meilleure fonctionnalité des lieux au bénéfice des enfants et des agents qui y travaillent. Cette dernière phase de travaux bénéficie du soutien financier de Bourges Plus au travers des fonds de concours.

Plan Climat-Air-Energie Territorial : les 5 objectifs dévoilés

Les objectifs stratégiques du Plan Climat-Air-Energie Territorial sont désormais définis pour le territoire de Bourges Plus. Prochaine étape : définir des actions concrètes.

Suivez la construction du projet
sur www.agglo-bourgesplus.fr

Bourges Plus, engagé sur le Plan Climat-Air-Energie Territorial depuis 2017, avait achevé un an plus tard la phase d'identification des sources d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de l'Agglomération avec ses partenaires et les élus associés au projet. Les différents acteurs s'étaient ensuite penchés ensemble sur les principaux enjeux liés à la mise en œuvre de la transition énergétique. Cinq grands objectifs de la stratégie ont été adoptés au conseil communautaire du 25 juin par Bourges Plus pour lutter contre le changement climatique :

▶ **Viser l'autonomie énergétique par la rénovation du patrimoine ancien, des logements et le développement des énergies renouvelables**

▶ **Bâtir la « ville des courtes distances » par le développement des formes alternatives de mobilité et l'adaptation du territoire**

▶ **Prendre en compte l'environnement pour améliorer la qualité de vie des habitants, l'attractivité et le dynamisme économique du territoire**

▶ **Rapprocher le monde agricole et les consommateurs et accompagner la transition vers une agriculture durable, locale et diversifiée**

▶ **Faire de l'exemplarité de Bourges Plus et de ses communes un levier de la mobilisation du territoire.**

La prochaine étape consiste désormais à déterminer les actions concrètes qui répondront à ces objectifs sur le terrain.

L'agenda du compost

- > Lorsque vous alimentez votre compost, les restes ajoutés peuvent attirer une nuée de petits moucheron. Pour éviter leur prolifération, couvrez vos déchets avec de la matière sèche (feuilles mortes, broyat, carton ou même papier journal) ou enterrez-les légèrement.
- > Si vous vous absentez plusieurs jours, pensez à couvrir votre compost avec un carton pour qu'il ne se dessèche pas.
- > Et bien sûr, pensez toujours à bien mélanger vos déchets !

Comment mesurer le niveau des ondes électromagnétiques qui nous entourent ?



Dans notre société actuelle, les nouvelles technologies prennent une place de plus en plus importante au quotidien.

Un grand nombre d'appareils émet des ondes électromagnétiques pour fonctionner (micro-ondes, bornes internet, téléphone portable, téléphone sans fil, station météo, baby-phone, antennes de téléphonie mobile...). Mais savez-vous que vous pouvez faire évaluer le degré d'exposition aux ondes de votre foyer ?

Pour mesurer l'exposition de votre domicile aux ondes électromagnétiques, vous pouvez faire appel, gratuitement, à un dispositif national ouvert à l'ensemble des citoyens. Un organisme agréé se rend chez vous afin de réaliser une campagne de mesures. Par la suite, vous recevez les résultats accompagnés de commentaires. Vous pouvez ainsi mieux prendre conscience de votre exposition à domicile, à chaque type d'appareil et bénéficier de conseils pour réduire votre exposition aux ondes.

Accédez à ce service en remplissant le document cerfa N°15003*01, téléchargeable sur le site internet www.service-public.fr.

Une fois rempli, imprimez-le et déposez-le dans votre mairie qui se chargera de le transmettre à l'organisme chargé des mesures.



Une école « verte » à Bourges

L'école du Grand Meaulnes, labellisée « éco-école » l'été dernier, renouvelle son engagement en matière de développement durable global pour l'année scolaire 2018-2019. Au programme cette année, le thème de la biodiversité.

L'école du Grand Meaulnes décide, durant l'année scolaire 2017-2018, de se lancer dans une démarche en faveur de l'environnement. Son objectif : obtenir le label international « éco-école », décerné aux écoles qui intègrent le développement durable à leur pédagogie (sur un thème différent chaque année) et qui réduisent leur empreinte écologique. Pour sa 1ère année de participation, l'établissement choisit de travailler sur le thème des déchets. Avec l'accompagnement de Bourges Plus, elle réalise un diagnostic de ses pratiques en la matière. Des élèves « éco-délégués » participent au comité de pilotage du projet pour apporter leurs idées d'actions et échanger avec les enseignants, les personnels municipaux, des parents d'élèves, des représentants de

la Ville de Bourges et de Bourges Plus.

Par la suite, les actions concrètes se succèdent : diminution de la quantité de papier consommée, développement du tri, installation d'un composteur pour les déchets de cantine et les temps périscolaires (goûter)... Les élèves, enseignants et personnels municipaux sont également formés pour apprendre comment réduire et trier leurs déchets. Et en fin d'année, la 1ère fête de l'école « zéro déchet non recyclable » est organisée ! Résultat : sur les 7,5 kg de déchets produits par élève et par an, près de la moitié a été recyclée... et l'école a obtenu le label « éco-école » !

Pour cette nouvelle année 2018-2019, l'établissement concentre ses efforts autour de la thématique de la biodiversité, sans pour autant oublier les bons gestes appris l'an dernier.



Enseignement supérieur et Bourges Plus, un partenariat gagnant

L'Enseignement supérieur s'inscrit pleinement dans le territoire de Bourges Plus* avec, d'une part, le renforcement des établissements et filières historiques, d'autre part, la mise en place de nouvelles formations.

Une politique volontariste, conduite en lien avec l'État et les collectivités départementales et régionales.



uelle place l'Enseignement supérieur occupe-t-il sur le territoire de l'Agglo ? Depuis une décennie, il ne cesse d'accroître sa position avec la présence de nombreux établissements et filières dans des domaines variés (Industrie, Bâtiment, Risques industriels, Management, Agriculture, Tertiaire...). Aujourd'hui, 4 329 étudiants¹ (4 914 dans le Cher, NDLR) se répartissent entre Bac+2, Licence Bac+3 et Master, Bac+5, Ingénieurs et plus. On les retrouve dans les lycées (classes préparatoires, Brevet de Technicien Supérieur), l'Institut Universitaire de Technologie, la Faculté de Droit, l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, la Chambre de Commerce et d'Industrie², l'Institut National des Sciences Appliquées Centre-Val de Loire, l'École Nationale Supérieure d'Art, ou encore le Pôle de Formation Sanitaire et Sociale.

Le territoire présente la particularité d'offrir un riche panel de formations en alternance au sein d'établissements publics et de structures privées (Centre de Formation des Apprentis, Établissement d'Enseignement Agricole Public du Cher du Subdray, Centre de Formations Supérieures par Apprentissage Hubert-Curien, ECEMA (lire page 12). Rappelons que l'alternance constitue l'opportunité d'une formation de proximité, sur un temps court, tout en répondant aux besoins des entreprises du secteur. À noter, le volet Recherche tient une place importante au sein des établissements d'enseignement supérieur de Bourges Plus, via les travaux de thèses réalisées en laboratoires (INSA, IUT), en interaction avec des entreprises et groupes nationaux basés sur l'Agglo (Nexter, MBDA...).

Si l'offre d'enseignement supérieur semble aujourd'hui confortée, la création de filières pour satisfaire la demande étudiante « locale » et extérieure reste prioritaire. Sans oublier l'accueil des jeunes, favorisé par les collectivités territoriales et notamment Bourges Plus (financement de l'Agglo pour la réalisation de la cité Universitaire du CROUS, opération Label Logement Étudiant, journée Happy Campus...).

* Depuis 2012, Bourges Plus a en charge la compétence Enseignement supérieur.

1 - effectifs rentrée 2017-2018

2 - ESTACOM école de communication & marketing et Centre de Formations Supérieures par Apprentissage Hubert-Curien / Ingénieur et Manager



Droits réservés © Creps Centre-Val de Loire

Filière STAPS au Creps, une première en France



Djamel Cheikh
Directeur du Creps
Centre-Val de Loire
de Bourges

Un an à peine pour boucler le dossier. « *Toutes les parties concernées, Ary Bruand, le président de l'Université, Katia Béguin, la Rectrice, les différents acteurs des collectivités territoriales et du Creps nourrissent la même volonté* », confie Djamel Cheikh, directeur du Creps¹ Centre-Val de Loire de Bourges. Depuis le 7 septembre, **60 étudiants en Licence 1** – pour la plupart Berruyers et de la région Centre-Val de Loire – sont accueillis au sein du Creps, encadrés par des enseignants issus des équipes de l'Université d'Orléans. « *Nous mettons à disposition nos infrastructures et équipements de pratique sportive selon des plannings aménagés, dans le cadre d'une licence complète incluant les 3 niveaux de*

*formation*² » Jusqu'en 2020, les effectifs évolueront crescendo avec renouvellement des sessions chaque année, et des projections indiquant une capacité de 300 étudiants en fin de cursus. **L'établissement berruyer est actuellement le seul parmi les 17 Creps de France à accueillir une filière STAPS.** Une singularité qui fera l'objet d'une attention particulière – voire d'une observation – du Ministère des Sports³. Cette ouverture constitue incontestablement x bassins étudiants. Pour Orléans, elle représente un nouveau relais de diffusion de son enseignement, pour Bourges, une valeur ajoutée afin d'attirer des jeunes de la région et au-delà.

1 - Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive 2 - Disciplines proposées au Creps de Bourges dans le cadre de la filière STAPS : basket, rugby, fitness 3 - Tutelle du Creps.



ECEMA s'installe à Lahitolle

L'école supérieure de Management ECEMA propose 3 formations en alternance (contrat de professionnalisation), à l'Hôtel d'entreprises Technopole du site Lahitolle : Bachelor 3 Management/Gestion (sur 1 an, accessible après le Bachelor 1 ou 2 ou après un Bac+2) ; Management Spécialisé Management de Projet (sur 2 ans, accessible après une Licence ou un Bachelor) ; Management Spécialisé Ressources Humaines (sur 2 ans, accessible après une Licence ou un Bachelor). La trentaine de jeunes de moins de 26 ans¹ bénéficiera d'un accompagnement personnalisé, les spécialisations ECEMA conduisant à des titres enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles. Créée en 2003 à Lyon, ECEMA est membre du Collège de Paris.

> Inscriptions au **06 62 95 71 59 / 02 18 81 01 78**
e.delagarde@ecema.net, www.ecema.fr et **Facebook Ecema**

1 - accès également possible en convention école/entreprise et en candidat hors alternance (8 semaines de stage minimum à temps plein dans l'année, avec coût pris en charge par l'étudiant)



4^e HAPPY CAMPUS à Lahitolle

Le 4^e Happy Campus, toujours orchestré par Bourges Plus, se déroulera jeudi 4 octobre sur le site du Campus Lahitolle. Au programme, un Défi aventure où les 500 premiers (inscrits sur Facebook « Enssup Bourgesplus ») se mesureront, à partir de 17h, autour d'épreuves ludiques par équipe. A 19h30, un verre de l'amitié sera offert à tous dans le hall de l'INSA, suivi de 20h à 21h30 sur l'esplanade de l'INSA du DJ Set final. Pour rappel, le Happy Campus se veut une journée de cohésion et une invitation festive à se rencontrer pour les étudiants des différents établissements et filières de l'Enseignement supérieur de Bourges.

> Campus Lahitolle, 88 boulevard Lahitolle
Inscription pour le Défi aventure sur Facebook
« Enssup Bourgesplus »

Grands travaux

à l'INSA

Les 300 m² de l'extension accueilleront un point santé, des bureaux et des espaces de stockage.

L'Institut National des Sciences Appliquées Centre Val de Loire va prochainement lancer une vaste campagne de projets immobiliers. Ce programme comprend : la création au 3^e étage de la salle d'Armes¹ sur 2 100 m² d'un Learning Center, de salles de Travaux dirigés et pratiques, de salles informatiques ainsi que de bureaux et laboratoires ; l'extension des bâtiments actuels (campus Lahitolle) sur 300 m², avec la création d'un point santé, de bureaux, d'espaces de stockage.

Des aménagements sont également prévus, création d'un foyer des étudiants, de locaux de vie associative, d'espaces pour les doctorants, de bureaux pour les enseignants. La maîtrise d'ouvrage est portée par le Conseil départemental du Cher et l'équipe de maîtrise d'œuvre composée notamment de Franck Becuau (architecte mandataire - Espace Pluriel) et Vincent

Hérault (architecte associé - VHA). Les travaux débuteront au 1^{er} semestre 2019 avec une finalisation fixée à la rentrée étudiante 2020. Coût global de l'opération, 8 millions d'euros avec un financement de 3,5 millions par la Région Centre-Val de Loire, 2,5 millions par l'État, 1 million par Bourges Plus et 1 million par le Conseil départemental. Cette opération immobilière² (35 % d'augmentation des surfaces) atteste de la montée en puissance de l'INSA, dont les effectifs pour cette rentrée seront d'environ 1 650 étudiants, dont 830 sur le campus de Bourges. Preuve s'il en est que l'INSA participe pleinement au rayonnement du territoire et favorise l'attractivité de l'enseignement supérieur, sur un plan national et international.

1 - la salle d'Armes est basée sur le campus Lahitolle
2 - projet similaire sur le campus de Blois



3 Questions à Patrick Barnier, 6^e Vice-président « Enseignement supérieur, Recherche et Innovation » à Bourges Plus

Aujourd'hui, l'Enseignement supérieur constitue un enjeu majeur pour les collectivités territoriales et en particulier les instances communautaires. Pourquoi ?

« La présence de filières d'enseignement supérieur sur un territoire comme le nôtre, qui n'a pas d'Université, est vitale. L'Enseignement supérieur constitue un atout indéniable pour l'attractivité d'une ville, d'une région, sans oublier son impact sur le développement économique local. À ce titre, le site Technopole sur le campus Lahitolle ainsi que le campus Turly représentent un creuset pour l'enseignement, la Recherche et l'économie de Bourges, de la communauté d'agglomération et au-delà. »

L'IMEP¹ tient une place majeure dans la diffusion des savoirs. Comment envisagez-vous son rôle à moyen et long termes ?

« Peu d'agglomérations en France disposent d'une structure comme l'IMEP, entité à laquelle la population est très attachée. Sa localisation à Lahitolle constitue un atout et je pense que l'IMEP doit poursuivre son développement via une offre la plus en adéquation possible avec les besoins des habitants, grâce à la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques et l'ouverture à d'autres publics. L'IMEP contribue à l'attractivité du territoire, on doit donc travailler à ce qu'il soit un lieu d'enseignement ancré dans le 21^e siècle. »

L'ouverture d'une filière STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives, NDLR) au sein du CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive, NDLR) scelle un nouveau partenariat avec l'université d'Orléans. Qu'attendez-vous de cette création, effective depuis septembre ?

« Il nous a fallu un peu moins d'une année pour arriver à ce résultat, je suis très confiant et heureux de voir cette filière d'excellence s'implanter ici, fruit d'un partenariat efficace avec l'université d'Orléans et la Région Centre-Val de Loire. Sur 3 ans, plus de 250 jeunes étudieront sur le territoire avec pour conséquences une augmentation des effectifs étudiants et l'identification du Creps comme lieu d'enseignement de niveau national. Cette implantation renforcera les formations des métiers du sport à Bourges, ce qui sera une valeur ajoutée pour l'Agglo et le marché de l'emploi local. Enfin, la création de cette filière d'élite est gage de synergie créatrice entre STAPS et Creps, donc de futures collaborations. »

1 - Institut coMmunautaire d'Education Permanente

Daniel Gravelet

Maire de Morthomiers,
9^e Vice-Président « Usages numériques, Systèmes
d'information, Internet » à Bourges Plus

MORTHOMIERS

le calme de la campagne

Sur la carte de Bourges Plus, Morthomiers se dessine au sud-ouest du territoire, sur 1 454 hectares.

Une commune rurale, à l'essor démographique constant.

Morthomiers, son église, son cimetière, sa place centrale... Hé bien non ! « *Notre commune a la particularité de ne posséder aucun des symboles qui traditionnellement signent l'identité d'un village, confie Daniel Gravelet, maire de Morthomiers depuis 1990, mais si nous ne pouvons rien faire concernant l'église et le cimetière (sourire), nous créons depuis quelques années un « centre-bourg » au niveau de la mairie et de l'école, avec des bâtiments administratifs et l'implantation de lotissements tout autour.* » Sur le principe de la coquille d'escargot, dès les années 80, de nombreuses parcelles trouvent ainsi acquéreurs dans le cadre d'accès à la propriété et de locations en maisons individuelles¹. « *Cette politique de construction est menée de manière réfléchie et concertée en lien avec les propriétaires des terrains, dans un souci de cohérence et d'homogénéité avec l'objectif de façonner un cœur de village.* »

Nouveau site pour activités associatives

Aujourd'hui, Morthomiers compte 780 habitants², avec une forte proportion d'actifs employés dans des entreprises de communes limitrophes (Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Saint-Florent-sur-Cher). De « nouveaux Marémortains et Marémortaines » venus chercher en périphérie, « *une qualité de vie et des services de proximité indispensables comme l'école avec sa garderie et sa cantine, notre bibliothèque Bernard-Capo, les équipements sportifs ou encore la salle des fêtes.* » À l'horizon 2019, Morthomiers disposera d'une nouvelle salle d'activités dédiée aux associations locales. « *Ce bâtiment prévu face à la garderie complètera notre place centrale et offrira à notre tissu associatif, très actif dans tous les domaines, un lieu plus adapté à ses besoins.* »

Côté commerces, si ce n'est le Restaurant Le Pelvet, aucune enseigne n'est actuellement installée. « *Comme souvent dans le rural, les petits commerces notamment de bouche manquent à l'appel, mais comment assurer à un épicier ou à un boucher de vivre correctement et sur la durée de son métier ? Par ailleurs, comme nous n'avons jamais eu de commerces dans la commune, les habitants ont développé des habitudes d'achats dans les proches centres commerciaux.* » Située aux portes de Bourges, en bordure de forêt et à quelques encablures du Cher, Morthomiers cultive sa singularité de commune « *à la campagne.* » « *Nous ne sommes sur aucun axe routier principal, donc si l'on vient chez nous, c'est que l'on en a vraiment envie !* » À en juger sur le terrain, certains semblent avoir trouvé le chemin.

1 - Bois des cheminées phases 1 et 2 (1979/1980-1980/1985), Les Genévriers (logements sociaux, 1995 et 2000), Les Jardins de la Margelle (2003/2004), Le Pelvet (2005-2006), Les portes du Bois (2008-2009), le Clos Catherine (2014-2015), Les Crías (en cours depuis 2017).

2 - source INSEE 2015



Future salle d'activités dédiée aux associations locales



Une commune sans église

Morthomiers n'a pas de clocher... pour être plus juste, elle n'en a plus depuis le 19^e siècle. Car au 12^e siècle, l'église Notre-Dame de Morthomiers se dresse dans le village, certainement en lieu et place d'une plus ancienne édifiée aux 8^e/10^e siècles. Après sa destruction au milieu du 14^e, Notre-Dame de Morthomiers est reconstruite puis vendue à la fin du 18^e siècle : son abside est abattue et remplacée par une maison d'habitation. La nef, dernière trace de ce passé, sera à son tour détruite au milieu du 20^e siècle. Enfin, pour des raisons de sécurité, la maison d'habitation que l'on nommait « la chapelle » est rasée en 2001. Aujourd'hui, seules quelques fondations (heureusement conservées) subsistent, témoignages que Morthomiers a eu jadis, son clocher ! Quant à l'absence de cimetière (à la fin du 17^e siècle, le lieu de sépultures attaché à l'église est désaffecté), elle se justifie par la trop forte teneur en calcaire du sous-sol.

J'aime ma commune • J'aime ma commune • J'aime ma commune •

« Le Tusiau », écrin naturel et préservé

La réserve naturelle «Le Tusiau» d'environ 1 hectare présente des associations florales atypiques, avec à la fois des espèces d'affinité méditerranéenne, montagnarde, continentale et atlantique. Soit pas moins de 153 intéressantes au total, dont 22 rares et 14 protégées. Une particularité qui fait de la pelouse calcicole un site référence connu et visité par les botanistes et spécialistes. Depuis 2017, «Le Tusiau» est gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val-de Loire (au même titre que « Les Chaumes du Verniller » à la Chapelle-Saint-Ursin). La découverte de la flore (anémone pulsatile, orchidées sauvages, armoise blanche...) et de la faune (oiseaux, papillons comme l'azuré du serpolet...) se fait donc dans le plus grand respect environnemental.



Le pigeonnier de La Salle

Il fait partie intégrante du paysage de Morthomiers. Le pigeonnier situé route de Villeneuve, est une ancienne annexe de la ferme de La Salle (datant du début du 20^e siècle). Après avoir vendu son exploitation sans le pigeonnier à un fermier anglais, feu Eugène Compagnie en fera don à la commune dans les années 1990. Pour l'heure, le site n'a aucune affectation.



Un blason sur le fronton

Si, si, Morthomiers a son blason ! Sur l'« écusson communal » créé en 1990, figure un dauphin d'or entouré de deux étoiles et d'une mer d'argent. La mer d'argent évoque, bien sûr, le nom de Morthomiers (mer morte, en raison de la géologie calcaire) tandis que le dauphin et les étoiles d'or sont tirées des armoiries des De Bonnault, derniers seigneurs de Morthomiers, la cité ayant été le siège de différentes seigneuries jusqu'en 1793.

Les comptes 2017 de l'Agglomération



M. Gérard SANTOSUOSSO, Vice-Président en charge de l'archéologie, des bâtiments communautaires et des finances commente la situation financière de Bourges Plus à partir des données du Compte Administratif 2017, soit le document financier qui retrace l'activité de l'exercice dernier, sous l'angle de la gestion.

4 Questions à M. SANTOSUOSSO

M. SANTOSUOSSO, que faut-il retenir de la gestion 2017 ?

Il faut avant tout retenir une amélioration par rapport à l'exercice 2016. Tous les agrégats financiers évoluent dans le bon sens : nous avons poursuivi notre désendettement en réduisant notre dette de 8% par rapport à 2016, tout en augmentant nos dépenses d'investissement notamment en matière de développement économique (comme l'aménagement du parc d'activités du Moutet). Nous avons amélioré notre autofinancement par la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et le retour à un niveau de produits de fiscalité antérieur à 2016, et cela, sans augmenter les taux d'imposition.

Vous décrivez une situation financière idéale ?

Fin 2017, la situation est bonne, effectivement, mais c'est une photographie en fin d'année. Et une photographie peut très vite jaunir en fonction de son exposition... Or nous sommes exposés à une très forte instabilité de nos ressources fiscales économiques. Non pas en raison d'un appauvrissement de notre territoire, mais du fait d'aléas en matière de réglementation fiscale qui, d'une année sur l'autre, peut fortement impacter nos ressources. Cela a été le cas en 2016. En 2017, nous avons connu un quasi-retour à la normale. Mais en 2018, nous subissons à nouveau une importante diminution des produits fiscaux.

Quelles sont les perspectives pour l'exercice budgétaire 2018 ?

Elles seront plus difficiles compte tenu de l'abaissement de nos produits fiscaux, auquel s'est ajoutée une nouvelle diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement. À ce sujet je vous confirme que le maintien des concours financiers promis par l'Etat ne se vérifie pas à notre niveau. Il est certain que nos performances en matière d'autofinancement seront moins bonnes en 2018. Mais les résultats de l'exercice 2017 permettent d'absorber ces déconvenues. Quant à 2019, si nous ne connaissons pas un rétablissement de nos bases d'imposition, à minima au niveau de 2017, cela va être compliqué...

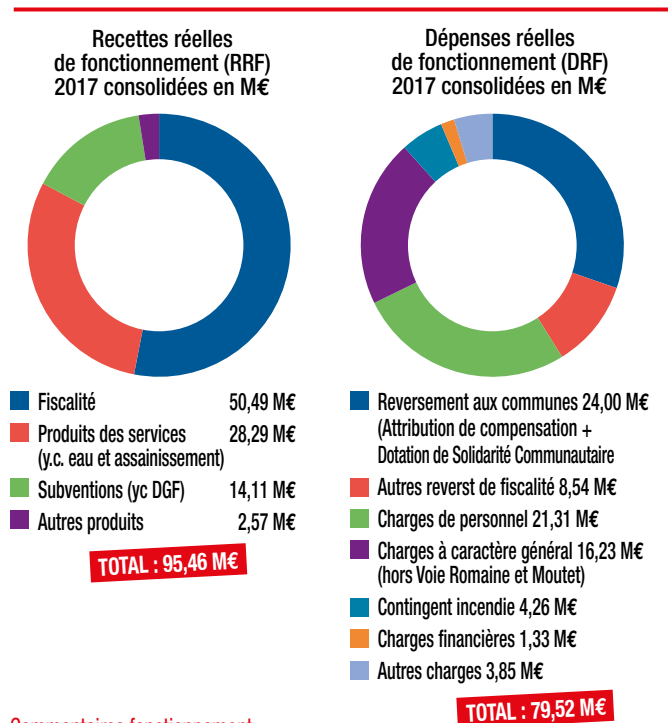
Quels leviers vous reste-t-il dans ce cas ?

Il n'est pas prévu à ce stade de recourir à l'augmentation des taux d'imposition, en cohérence avec le pacte fiscal et financier de solidarité conclu avec les communes jusqu'en 2020. Mais cela n'exclut pas d'approfondir notre connaissance de l'évolution de nos bases fiscales et ainsi mieux anticiper. Le développement de nos parcs d'activités, l'animation de la filière défense devront porter leurs fruits. En matière de dépenses de fonctionnement, une attention particulière continuera à être portée sur le niveau de la masse salariale. Enfin, à plus long terme, sans parler de levier, l'extension du périmètre de l'agglomération à d'autres communes ou communautés volontaires pour nous rejoindre peut constituer une opportunité de renforcer le territoire et dégager des marges de manœuvre pour l'ensemble des acteurs.

Les comptes de l'Agglomération en chiffres

Le Compte Administratif de l'exercice 2017 a été approuvé le 25 juin dernier. En synthèse, voici les principaux éléments financiers, présentés de manière consolidée.

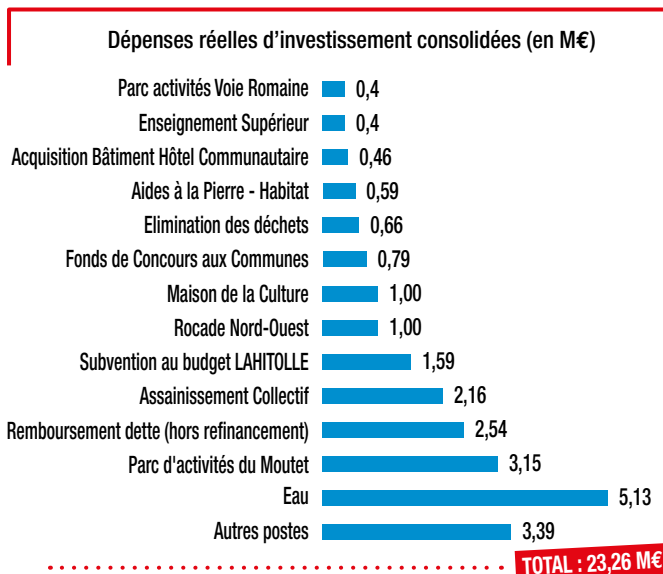
Le résultat 2017, disponible en 2018, consolidé avec l'ensemble des budgets annexes de la collectivité s'élève à 15,13 millions d'euros, hors restes à réaliser, correspondant à 1,62 millions d'euros dégagés sur l'exercice et 13,51 millions d'euros de résultat antérieur reporté. Cette progression du fonds de roulement provient de la nette amélioration de l'autofinancement obtenue en section de fonctionnement en 2017, exercice une nouvelle fois caractérisé par un désendettement significatif (-8% par rapport à fin 2016).



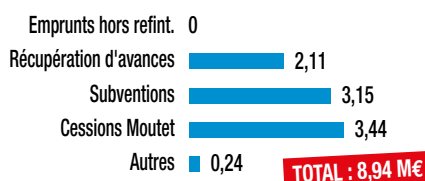
Commentaires fonctionnement

Les recettes de fonctionnement progressent de 2,5 millions d'euros par rapport à 2016, en grande partie grâce au quasi rétablissement des produits de fiscalité (à taux d'imposition maintenus constants), qui avaient notamment connu une baisse de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) de 1,3 millions d'euros en 2016, et malgré une nouvelle diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (-0,5 millions d'euros par rapport à 2016).

Les dépenses de fonctionnement sont quasi stables par rapport à 2016. Elles restent majoritairement constituées de reversement de fiscalité aux communes sous la forme d'Attribution de Compensation (AC) et de Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Les dépenses de personnel sont au deuxième rang, leur part croissant au rythme de la mutualisation des services avec la Ville de Bourges.



Recettes réelles d'investissement consolidées (en M€)



Commentaire investissement

Les dépenses d'investissement progressent par rapport à 2016, en raison principalement de la 1ère tranche d'aménagement du parc d'activités du Moutet qui a déjà fait l'objet d'un début de commercialisation et ainsi permis de financer les travaux de l'exercice. Il faut également noter la progression des investissements en matière d'eau potable, dans le cadre notamment de l'opération de télé-relève des compteurs. L'exercice 2017 a également bénéficié de remboursement d'avances définitives par l'opération d'aménagement de la Voie Romaine, grâce à son solde excédentaire, et de remboursements d'avances provisoires de la part de la société mixte d'aménagement. Ces financements réunis, majorés de l'autofinancement dégagé en fonctionnement, n'ont pas nécessité d'être complétés par le recours à l'emprunt, évitant ainsi de créer des charges d'intérêts pour l'avenir.

Les ratios du Budget Principal

	Ratios Bourges Plus CA 2017 Pop INSEE : 100 705	Moyenne nationale Valeurs 2015 (***)
1 - DRF/pop* - €/hab	329,98	339,00
2 - Produits impôts directs/pop* - €/hab	332,35	338,00
3 - RRF/pop* - €/hab	392,37	411,00
4 - Dep éqpt brut/pop** - €/hab	31,89	85,00
5 - Encours de dette/pop* - €/hab	36,68	390,00
6 - DGF/pop - €/hab	112,65	127,00
7 - Dep de personnel/DRF	42,81%	35,30%
8 - Dep fonct et rbt dette capital/RRF*	85,11%	90,80%
9 - Dep éqpt brut/RRF**	8,13%	20,80%
10 - Encours de dette/RRF	9,35%	95,10%

(*) calcul à partir du montant net du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) et des Attributions de Compensation et en prenant en compte les dépenses et recettes liées à la mutualisation des services

(**) Hors chapitre comptable 204

(***) Source Direction Générale des Collectivités Locales "Les collectivités territoriales en chiffres 2017" - catégorie Communautés d'Agglomération - Moyenne nationale 2015 des Communautés d'Agglomération

Commentaires des ratios :

Les niveaux ratios 1 à 6 sont tous inférieurs à ceux de la moyenne nationale : comparativement, nous nous situons en dessous en €/hab, tant en recettes qu'en dépenses, principalement en matière d'équipement. Une exception : les dépenses de personnel (cf ratio 7), mais liée à la démarche de mutualisation.

Le ratio 8 mesure le taux d'épargne nette disponible (obtenu par complément à 100%) ; il progresse par rapport à 2016.

Les ratios 9 et 10, comparativement à la moyenne, illustrent d'une part le niveau modeste de nos investissements actuels (du budget principal seul), et d'autre part notre faible endettement.

AGENDA

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

● BOURGES

28 septembre > 18h

Consultation citoyenne «L'Europe face aux grands défis mondiaux : les Berruyers entrent en scène.», Théâtre Jacques Cœur

4 octobre > 17h à 21h

Happy Campus Bourges 2018, Campus de Lahitolle

6 et 7 octobre

Festival BulleBerry



14 octobre

Les Fouées de Bourges

Du 2 au 4 novembre

Le Salon des Vins, de la Gastronomie et du Chocolat, Pavillon d'Auron

Jusqu'au 25 novembre

« Préhistoires[s], l'enquête », Muséum d'Histoire Naturelle

Jusqu'au 7 janvier 2019

Exposition « Les pionniers de la céramique moderne, la Borne », Musée des Arts Décoratifs

● LA CHAPELLE SAINT-URSIN

29 septembre > 9h

Bourse aux vêtements, Centre socio culturel

7 octobre

Fouées roses du Berry, Le bourg

9 et 10 octobre

Bourse aux jouets, Salle des fêtes

13 octobre > 20h

Concert, Salle des fêtes

14 octobre > 13h30

Concours de belote, Salle des fêtes

26 octobre > 20h

Rifles, Salle des fêtes

27 octobre > 17h

Défilé Halloween, de la Maison de l'enfance à la salle des fêtes

28 octobre > 13h30

Concours de belote, Salle des fêtes

23 novembre > 20h30

Rifles, Salle des fêtes

25 novembre > 15h

Thé dansant, Salle des fêtes

8 Décembre 2018 > 20h

Rifles, Salle des fêtes

9 décembre 2018 > 14h

Rifles, Salle des fêtes

● LE SUBDRAY

30 septembre > 9h à 12h30

Marché des producteurs, Rue de la Brosse

● MARMAGNE

11 novembre

Commémoration de l'Armistice

17 novembre > 15h30

Après-midi berrichon de la Gearbaude, Salle des fêtes

25 novembre

Repas des Aînés offert par la Municipalité

● PLAIMPIED-GIVAUDINS

30 septembre > 17h

« Petits arrangements avec l'amour » par les Amis du Four à pain, Salle polyvalente

7 octobre > 17h

Concert Le Siècle des Lumières, Bach, Mozart et le Miserere de Hasse, Abbatale Saint Martin

14 octobre > 17h

« du Vian dans mon crâne » par les Amis du Four à pain, Salle polyvalente

4 novembre

Salon de l'artisanat, Salle polyvalente

11 novembre > 9h à 18h

Bourse aux jouets et aux vêtements de l'association APE Elèves et Compagnies, Salle polyvalente

2 décembre

Marché de Noël de Pirouette-Galipette, Salle polyvalente

8 décembre

Sainte-Barbe, Salle polyvalente

● SAINT-DOULCHARD

Du 29 septembre au 7 octobre

Exposition « ST-DOUL TOUT SIMPLEMENT... » de l'atelier Les Peintres en Liberté – Salles du château du Domaine de Varye - Ouverture tous les jours

30 septembre > 15h

Concert « La Voix des Femmes » par l'Association Domino, Centre de Loisirs Les Petites Plantes

Du 11 octobre au 15 novembre

Exposition « La Grande Guerre », Domaine de Varye

13 et 14 octobre

5^e Salon du livre, Domaine de Varye

Du 20 octobre au 4 novembre

Exposition « Jeux de lumières », Domaine de Varye

27 octobre > 14h30

Atelier Généalogie, Médiathèque

9 novembre

« On vous raconte » avec Jeanne FERON, Médiathèque

10 et 11 novembre

L'A.D.P.A expose..., Domaine de Varye.

11 novembre

Commémoration, Monument aux morts

17 et 18 novembre

Vente sur table de l'association des familles dolchardiennes, Centre de Loisirs

Du 17 novembre au 2 décembre

18^e Salon Artistique, Domaine de Varye

19 novembre > 19 h

Lecture théâtralisée « A haute voix » par la Compagnie Cloche Perse, Domaine de Varye

22 novembre

Les enfants des écoles rencontrent avec l'auteur René GOUICHOX, Médiathèque

8 décembre

Marché de Noël de l'association paroissiale, CDL

Du 8 au 16 décembre

Exposition « Quatre éléments », Domaine de Varye

● TROUY

3 septembre > 9h à 17h

Bourse aux vêtements, Espace Jean-Marie Truchot

13 et 14 septembre

Tournoi de billard

8 et 9 septembre > 9h à 18h

Fête des flots

20 octobre > 20h

Soirée musicale

27 octobre > 20h

Dîner dansant

3 novembre > 20h

Concert chorale

11 novembre > 12h à 20h

Repas et thé dansant

16 novembre > 20h à 0h

Fête du beaujolais

17 novembre > 20h

Soirée théâtrale

25 novembre > 9h à 19h

Marché de Noël

7 décembre

Téléthon

● SAINT-GERMAIN-DU-PUY

1^{er} et 2 décembre

1^{er} Marché de Noël de Saint-Germain-du-Puy



Retrouvez l'intégralité de l'Agenda de vos communes sur : www.bourgesplus.fr

TRAVAUX EAU POTABLE

BOURGES

Quartier Lavoisier (rues Lavoisier, Massenet, Sigaud de Lafond, Theophile Duchapt, Wimbée) : jusqu'au 23 novembre (sous réserves)

Rue Fournier : jusqu'au 7 octobre (sous réserves)

Rue Alain Fournier : du 2 octobre au 9 novembre

Rue du Prinal : 29 octobre au 23 novembre

SAINT-DOULCHARD

Rue Pierre Michot : jusqu'au 26 octobre

Rue Maxime Lebrun : à partir du 26 novembre

TRAVAUX EAUX USEES

BOURGES

Rue Louis Billiant et Rue de la Moulonnière : dernier trimestre 2018

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Rue des Glycines : jusqu'à fin octobre

SAINT-DOULCHARD

Rue Chanoine à Marmagne : mi-octobre à novembre

PLAIMPIED

Rue du Champs Perdu : d'octobre à novembre

TRAVAUX DIVERS

AIRE DES GENS DU VOYAGE

Travaux divers

CENTRE COMMERCIAL CHANCELLERIE

Cloisonnement parkings

La rénovation énergétique à portée de tous



L'ALEC 18, en partenariat avec Bourges Plus et plusieurs communes de l'Agglomération, reprend les « balades thermographiques » pour vous sensibiliser et vous informer sur la rénovation énergétique. Après une promenade pédagogique dans les rues pour visualiser les défauts d'isolation des logements à l'aide de caméras thermiques, vous pourrez suivre une conférence présentant les aides financières mobilisables en matière de rénovation énergétique, notamment sur le territoire de Bourges Plus.

Rendez-vous sur www.agglo-bourgesplus.fr pour découvrir les prochaines dates.

Renseignements et inscriptions :

Espace info énergie, **02 48 08 11 02** ou cher@infoenergie-centre.org



Les Berruyers et l'Europe

Venez parler « Europe » à l'occasion de la grande consultation citoyenne qui se déroulera le vendredi 28 septembre à 18 heures au théâtre Jacques Cœur. Organisée par le Centre d'Information Europe Direct (CIED) de Bourges en lien avec le Mouvement européen du Cher, citoyens et personnalités européennes échangeront autour du thème « L'Europe face aux grands défis mondiaux : les Berruyers entrent en scène.

Europhobes ? Europhiles ? Eurosceptiques ? C'est le moment de vous faire entendre !

Réservation conseillée au **02 48 57 82 81**. Entrée libre dans la limite des places disponibles (réservations prioritaires).



RENDEZ-VOUS SUR www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP • Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.imep-bourgesplus.fr
Contact : 02 48 67 58 00

EAU/ASSAINISSEMENT/DECHETS

Bourges Plus
4 boulevard de l'Avenir
18000 Bourges
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h / 13h30 à 17h
Mardi : de 10h à 12h / 13h30 à 17h
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr
N° Vert 0 800 897 730

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bourges Plus Développement
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges
Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21
contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges
Tél. : 02 48 27 99 99
Lundi au vendredi : 8h à 12h15 / 13h30 à 18h30
Samedi : 9h à 12h15 / 13h45 à 18h
www.agglobus.com

HABITAT

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
N° Azur Habitat et Label logement étudiant
0 810 200 133
habitat@agglo-bourgesplus.fr

URBANISME

Site Foch
23-31 boulevard Foch
18000 Bourges
Tél. : 02 46 08 11 13
urbanisme@ville-bourges.fr

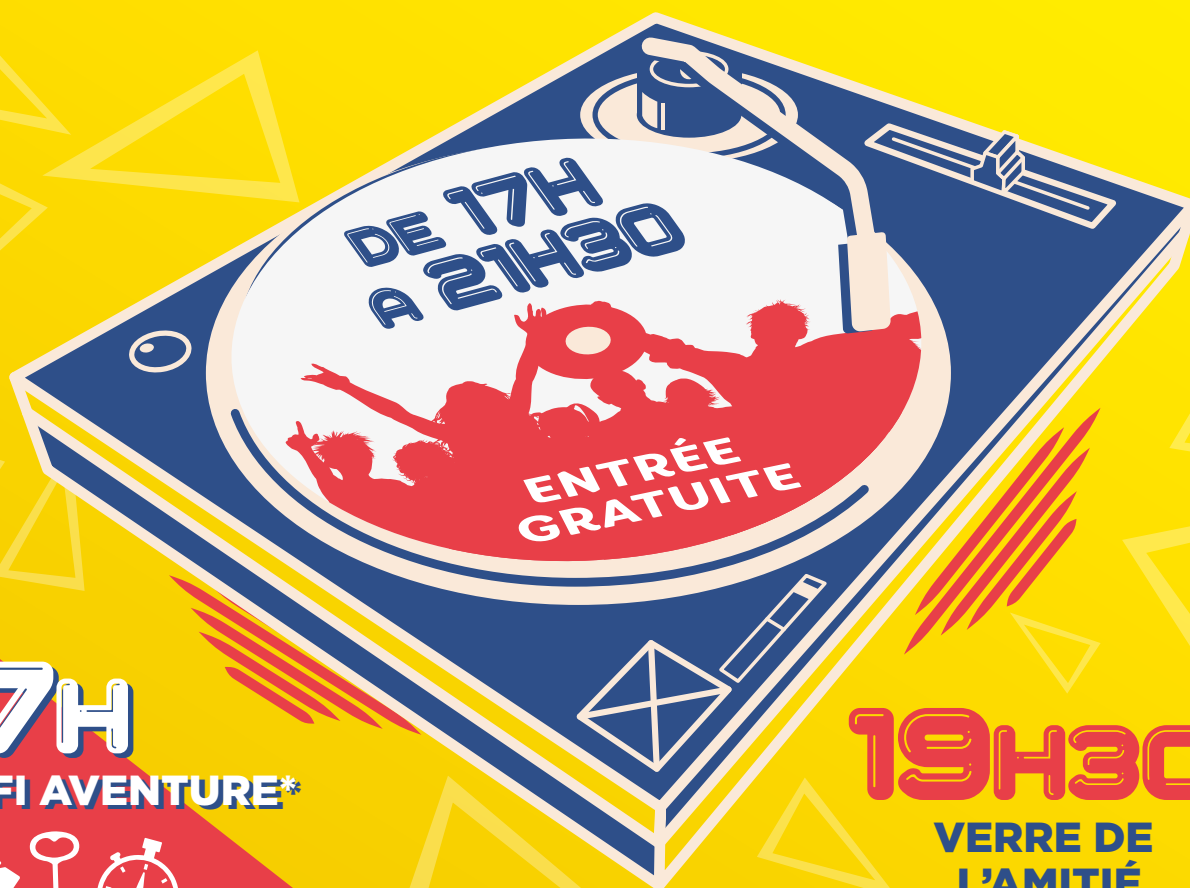


BOURGES ACCUEILLE SES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SITE CAMPUS LAHITOLLE

HAPPY CAMPUS

JEUDI 4 OCTOBRE 2018



17H DÉFI AVENTURE*



*Participation au défi limitée
aux 500 premiers aventuriers.

Inscription
obligatoire sur :  **EnsupBourgesplus**

19H30 VERRE DE L'AMITIÉ

20H DJ SET

INSA INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE



Institut d'Enseignement Supérieur
SAINT-MARIE

esta.com
L'ESPACE DES ÉTUDIANTS

croix-rouge française



cfa
Centre de Formation

INSA
BOURGES

CFSA
CURIEN



**BOURGES
PLUS**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

**Bourges
campUS**
Projet de territoire de la Région Centre